CENTRE
Axe 3 : Ressources humaines et conseil aux agents

RH / métiers et compétences - Accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l’actualisation de leurs stratégies et politiques

Contexte

pas de contexte

Objectifs

A partir d’un entretien téléphonique ou d’un diagnostic, permettre à un établissement ou groupe d’établissement de définir, ajuster, piloter et mettre en œuvre sa politique RH.

Un accompagnement sur mesure de type formation-action dans la définition de sa stratégie / politique RH :

- Elaborer un plan d’actions d’amélioration co-construit en fonction des besoins
- Identifier les leviers d’actions de l’établissement sur les problématiques identifiées
- Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre des solutions retenues

Une alternance entre apports théoriques et pratiques (avec outillage concret et sur-mesure)

Renseignements complémentaires

Co-financement ANFH/Ets **Durée :** En présentiel et/ou distanciel 2 et 7 jours maximum en intra 2 et 11 jours maximum en inter

Programme

Étape 1 : Prise de contact avec la délégation Anfh Étape 2 : Déclenchement de la prestation Étape 3 : Préparation avec le prestataire choisi Étape 4 : Validation du plan d’actions Étape 5 : Déploiement, mise en œuvre de l’accompagnement

Public
Directeurs, DRH, services RH, Représentants du personnel

Exercice
2025

Code de formation
A170

Nature
AFR

Organisé par
CAPITAN

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences